



MAIRIE
DE
COGGIA



20160

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 AVRIL 2022
N°08

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF M14 DE L'EXERCICE 2022

Date de la convocation :
11/04/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 15 avril, à 17 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique ordinaire en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. François COGGIA, Maire.

**Nombre de membres
Composants l'Assemblée :**
11

ETAIENT PRESENTS : M. COGGIA François, M. COGGIA Jean Dominique, M. SPADA Sébastien, M. CERVIOTTI Jean Louis, M. MALATESTA Ludovic, M. AMPART Jean Claude, M. RAFFALLI Louis

**Nombre de Conseillers
en exercice :** 11

**Nombre de membres
présents :** 07

ETAIENT ABSENTS : Mme ANDREI Brigitte

Nombre de votants : 10

ABSENTS REPRESENTES :

Quorum : 06

Mme BIFERALI Martine donne procuration à M. RAFFALLI Louis,
Mme AIUTI Dominique donne procuration à M. AMPART Jean Claude,
M. LAPORTE Bernard donne procuration à M. CERVIOTTI Jean Louis.

Secrétaire de séance
M. COGGIA
Jean Dominique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20220429-14-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2022

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
A la majorité de ses membres présents ou représentés**

Vu, le code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT, le projet de Budget Primitif de l'exercice 2022,

Après réunion de la commission compétente, le 15 avril 2022

ADOpte le Budget Primitif pour l'exercice 2022 qui s'élève à :

En FONCTIONNEMENT : 1 635 628,75 € en dépenses et en recettes

En INVESTISSEMENT : Dépenses : 1 367 680.66 € Recettes : 1 778 610.13 €

ARRETE son total :

en dépenses à 3 003 309.41 €

en recettes à 3 414 238.88 €

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

François COGGIA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20220429-14-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2022